

Dossier d'opportunité

Ouvriers en implantation et entretien des parcs et jardins

Service Études et Statistiques

Juin 2016

Table des matières

Table des matières.....	2
I. Introduction	3
II. Les indicateurs	4
A. Indicateurs sectoriels.....	4
1. Evolution des espaces verts à Bruxelles	4
2. Entreprises privées	5
3. Espace vert dans l’hinterland bruxellois.....	5
B. Indicateurs des métiers	6
1. Définition et description du métier	6
2. Caractéristiques de l’offre et de la demande d’emploi.....	6
4. L’offre de formation sur base de Dorifor et hors enseignement.....	11
5. Stagiaires sous contrat avec Bruxelles Formation en formation professionnalisante .	11
6. Suivi post formation des stagiaires sous contrat avec Bruxelles Formation	12
III. Perspectives.....	13
A. L’éco-tourisme et le concept de ville verte	13
B. L’économie collaborative	14
IV. Conclusion	15
Bibliographie	17

I. Introduction

Le dossier d'opportunité a pour objectif d'aider à la prise de décision concernant l'opportunité de mettre en place une nouvelle formation, de maintenir une formation existante ou de restructurer une offre de formation. Cette information peut être utile notamment en vue d'une décision lors de la préparation des discussions budgétaires, du développement de produits modulaires ou lors de la préparation de notes au Comité de gestion.

Un dossier d'opportunité concerne un métier (ou un groupe de métiers proches) inscrit dans un secteur particulier. Il est réalisé sur base d'une demande précise qui est discutée préalablement. Ce dossier concerne **les métiers consacrés à l'entretien des parcs et des jardins**. L'information présentée dans ce document concerne, sauf mention contraire, la Région bruxelloise et lorsque c'est possible son hinterland brabançon.

La question de départ est de savoir comment positionner l'offre de formation de Bruxelles Formation sur les métiers dits verts à savoir les métiers du jardinage, de l'élagage et du petit bûcheronnage.

Afin de bien comprendre la situation actuelle de ces métiers, nous proposerons une analyse en trois temps :

Premièrement, nous relèverons les différents indicateurs. Une première partie sera alors consacrée aux indicateurs sectoriels et une seconde aux indicateurs métiers. Deuxièmement, nous nous attarderons sur les prévisions pour le secteur et les métiers. Troisièmement, une fois ce cadre posé, nous entrerons dans la question de l'opportunité selon trois axes : un axe formation (formations existantes, concurrentes...), un axe demande sociale (analyse de la réserve de main d'œuvre...) et un axe économique et ce, sur base des divers indicateurs présentés préalablement. **Cette partie peut être consultée seule de manière indépendante pour une lecture rapide des résultats au chapitre IV.**

II. Les indicateurs

A. Indicateurs sectoriels

Les métiers que nous appelons ici « métiers verts » (jardiniers, élagueurs, bucherons, ouvriers de parcs et jardins, horticulteurs, etc.) sont traditionnellement associés au secteur de l'agriculture mais force est de constater que dans les faits, les travailleurs qui exercent ces métiers, le font très rarement dans ce secteur et plus encore à Bruxelles où la gestion des espaces verts est une compétence qui relève du service public et plus particulièrement de l'IBGE et des communes. Parallèlement à cela, l'activité en lien avec les espaces verts est également exercée par des entreprises privées au service des particuliers. Dès lors, analyser l'agriculture bruxelloise ne nous semble pas avoir d'intérêt particulier. Nous nous contenterons donc, dans ce chapitre, de relever quelques indicateurs généraux qui nous semblent pertinents.

1. Evolution des espaces verts à Bruxelles

Nature des parcelles non bâties à Bruxelles	2012	2013	2014	2015
1. Terres de culture	604,0	598,9	582,8	572,1
2. Pâtures, prés, vergers	219,7	218,9	215,0	214,2
3. Jardins, parcs	1.335,5	1.331,1	1.293,3	1.284,0
4. Bois	1.846,5	1.846,5	1.845,9	1.843,8
5. Terres vaines et vagues	100,9	100,2	100,5	98,6
6. Loisirs, sports	255,1	253,4	251,4	240,1
7. Eaux cadastrées	88,3	88,3	88,3	88,3
8. Chemins cadastrés	107,8	106,4	108,2	108,1
9. Autres	784,8	766,2	778,0	785,8
Parcelles non bâties	5.342,7	5.310,0	5.263,4	5.234,9
Superficie totale	16.138,2	16.138,2	16.138,2	16.138,2

Source : IBSA

Le tableau ci-dessus nous permet d'analyser la répartition et l'évolution des parcelles non bâties à Bruxelles entre 2012 et 2015 et ce sur base des données communiquées par l'IBSA. Comme attendu, on remarque que les parcs, les jardins et les bois représentent près de 60% des parcelles non bâties à Bruxelles et plus de 19% de la superficie totale de la région. Le nombre d'hectares de parcelles non bâties a tendance à baisser légèrement entre 2012 et 2015 (-2%).

Selon l'IBGE, les parcs, jardins et bois accessibles au public représentent 2.779 ha. L'aménagement et la gestion de ces 2.779 ha se répartissent entre les administrations régionales (Bruxelles Environnement mais également l'AED pour certains squares, les bermes des routes, certains arbres...), les administrations communales (parc de Bruxelles, parc Josaphat, Bois de la Cambre...) et la donation royale (étangs de Boitsfort...).

Bruxelles Environnement gère 2.210 ha dont 400 ha de parcs, 1.685 ha de forêts et 125 ha de réserves naturelles (données de l'Etat de l'Environnement 2011).

2. Entreprises privées

Si une grande partie du secteur dépend du service public et principalement l'IBGE et les communes à Bruxelles, il existe également un secteur privé principalement actif sur l'entretien des jardins privatifs. Le nombre d'entreprises actives dans l'entretien et l'aménagement de jardins à Bruxelles est de 323 et ce, sur base des informations disponibles dans les pages d'or.

Il s'agit, en général, de petites entreprises comptant moins de 5 travailleurs. De plus, comme dans le secteur de l'agriculture, le nombre de travailleurs exerçant sous statut d'indépendant y est très important. Relevons par ailleurs que comme dans le secteur de l'agriculture, le travail saisonnier est relativement important, en particulier pour suppléer aux besoins ponctuels de main-d'œuvre lors des périodes propices à cette activité.

3. Espace vert dans l'hinterland bruxellois

Si la ville de Bruxelles est effectivement l'une des villes les plus vertes d'Europe, il va sans dire que l'hinterland revêt un potentiel important. Le nombre d'espaces verts y est en effet important (Forêt de Soignes, Bois de Halle, Bois des rêves, etc.) et on y trouve plus d'entreprises privées. En effet, on dénombre, selon les pages d'or, 552 entreprises actives dans l'entretien et l'aménagement de parcs et jardins en Brabant wallon et 899 en Brabant flamand. Nous n'avons, hélas, pas pu définir précisément la répartition en hectare des espaces verts en Brabant wallon et flamand.

B. Indicateurs des métiers

1. Définition et description du métier

Ce dossier s'intéresse aux activités de jardinage, d'élagage et de bucheronnage des espaces verts à Bruxelles. Etant donné que cibler en priorité l'une de ces activités nous semblait réducteur, nous avons choisi de globaliser l'analyse d'opportunité et pour définir plus précisément les contours de notre dossier, nous avons décidé de nous calquer sur le profil de formation « ouvrier en implantation et entretien des parcs et jardins » réalisé par la CCPQ et disponible sur le site du SFMQ. Ce profil définit ce métier comme suit :

« L'ouvrier/l'ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins travaille sous la responsabilité d'un patron et exécute les différentes interventions d'après les consignes reçues.

Cet ouvrier/cette ouvrière participe aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs, jardins, terrains de sport, à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Il/elle participe à l'aménagement du milieu urbain et rural ainsi qu'à la protection de l'environnement. Il/elle exerce son emploi essentiellement en plein air et doit avoir une bonne condition physique. Il/elle possède, en outre, des aptitudes pour le travail en équipe. »

2. Caractéristiques de l'offre et de la demande d'emploi

a) Offres parues chez Actiris et taux de satisfaction

Profession	2012	2013	2014	2015	Reçues
JARDINIER	97	47	78	61	283
Ouvrier-jardinier		2	13	21	36
BÛCHERON	0	0	4	3	7
ÉLAGUEUR	3	2	5	2	12
Total	100	51	100	87	338

Tableau: Offres d'emploi reçues par Actiris (OBE)

Parmi les offres d'emploi d'Actiris, on peut constater que, sans surprise, la fonction la plus demandée par les employeurs est la fonction de jardinier qui représente près de 84% des offres reçues par Actiris entre 2012 et 2015. On remarque également que la demande est en baisse entre 2014 et 2015 et globalement assez irrégulière avec notamment une baisse de 50% du nombre d'offres d'emploi entre 2012 et 2013.

Taux de satisfaction

Profession	2012	2013	2014	2015
JARDINIER	68,0	76,6	79,5	77,0
Ouvrier-jardinier		2/2	76,9	81,0
BÛCHERON	-	-	4/4	3/3
ÉLAGUEUR	1/3	2/2	3/5	2/2

Tableau: Taux de satisfaction (OBE)

Les taux de satisfaction pour les offres reçues par Actiris sont globalement supérieurs à 75% (sauf en 2012) ce qui est un taux largement supérieur à la moyenne qui oscille entre 65 et 75% sur cette période. On peut donc affirmer qu'Actiris **n'éprouve pas de difficulté particulière pour satisfaire les offres en lien avec ces fonctions.**

b) Analyse des offres d'Actiris sur base d'IMT-B

La profession de jardinier peut s'exercer dans des secteurs tels que le nettoyage et l'aménagement paysager, l'administration publique ou la santé et l'action sociale, selon les offres d'emploi reçues chez Actiris. Une large part de ces offres exige un niveau de qualification faible mais requiert, toutefois, généralement une expérience professionnelle. Par ailleurs, plus d'un tiers des offres correspondent à des emplois subventionnés, en particulier aux mesures PTP et Convention de Premier Emploi. Parmi les offres dites ordinaires (à savoir les offres restantes), près d'un tiers est à durée déterminée. Enfin, une très forte proportion d'offres est à temps plein.

c) Offres parues récemment dans les principaux journaux et sites internet.

Profession	Brabant flamand	Brabant wallon	Bruxelles Capitale	Total
Jardinier	4	7	2	13
Elagueur	0	0	2	2
Ouvrier de parc et jardin	3	1	0	4
Total	7	8	4	19

Tableau : Offres d'emploi parues (presse)

Lors de nos recherches auprès des différents annonceurs, nous avons identifié 19 offres proposant 20 postes pour des emplois principalement localisés en Brabant wallon et flamand. Notons que nous avons également identifié une offre proposant 5 postes au sein d'une entreprise localisée à Gembloux mais pour réaliser des chantiers principalement dans les brabants et à Bruxelles ; Offre que nous n'avons pas prise en compte dans l'analyse en raison de la localisation hors région et hinterland de l'employeur.

Ces offres portent sur 3 profils différents mais les compétences demandées sont très similaires. Signalons que ces offres sont toutes publiées par des entreprises privées ou des particuliers ; ce qui peut paraître étonnant vu la place qu'occupe l'emploi public pour ces métiers. Toutefois, il n'est pas exclu que dans le secteur public, ces activités soient reprises sous des profils plus générique tel que ouvrier polyvalent, ouvrier de voirie ou ouvrier communaux.

35% de ces offres proposent du travail à temps partiel ou saisonnier (7/20) et pour 3 de ces postes à temps partiel, il s'agit en réalité d'offres émanant de particuliers pour un entretien

épisode de leur jardin (offres qui émanent de plateformes d'économie collaborative) et 2 de ces postes sont en réalité des jobs étudiants.

De plus, parmi les offres analysées, 6 proposent des contrats intérimaires et 2 proposent des contrats à durée déterminée.

d) Profils demandés par les employeurs via l'analyse des offres (journaux et Internet)

Toutes les offres demandent au minimum des compétences dans l'entretien et la création de jardin.

Connaissances techniques demandées	Nombre de postes
Taillage des haies	16
Placement et entretien du gazon (tonte)	16
Placement de terrasse (surtout en bois)	11
Placement de clôture	11
Entretien et placement des allées de jardin (terrassment, pavage, dallage, etc.)	10
Entretien, rangement et réparation des outils	10
plantation	9
élagage	9
Entretien des zones vertes intérieures et extérieures	8
Placement et entretien des plans d'eau (étangs)	8
Placement de mobilier et ornement (cabane de jardin, etc.)	7
Système d'irrigation et de drainage	4
Placement électrique	4
Connaissance des plantes	4
Epannage et engrais	3
Conduite d'engins horticoles	2
Tri et évacuation des déchets	2
Entretien de terrain de golfs	1
Désherbage écologique	1
Lecture de plan	1
Total	19

Tableau : Répartition des compétences techniques complémentaires (Offres d'emploi)

Les compétences demandées tournent sans surprise autour de la taille et de la tonte des plantations et de l'élagage d'arbres mais également sur le placement des éléments propres au jardinage (clôture, cabane de jardin, éclairage, drainage, pose d'étangs) qui nécessite des compétences propres aux métiers de la construction telles que le terrassment, le pavage, la maçonnerie voire l'électricité. Des connaissances en mécanique semblent aussi émerger via l'entretien et la réparation de l'outillage.

Compétences, aptitudes, attitude et expérience	Nombre de postes
Maitrise d'une des deux langues (Néerlandais ou français)	15
Permis B	12
Expérience de plus d'un an	11
Condition physique	9
Sécurité	7
Permis B+E	5
Diplôme de l'enseignement professionnel ou classe moyenne	5
Maitrise des deux langues nationales	4
Motivation	4
Précision	4
Sens des responsabilités	3
Sens de l'esthétique, créativité et originalité	3
Bonne présentation et esprit client	3
Flexibilité	2
Esprit d'équipe	2
Autonomie	2
Absence de vertige	2
Polyvalence	1
Anglais	1
Total	19

Tableau: Répartition des exigences (offres d'emploi)

Sur base des offres que nous avons analysées, il semble que le permis de conduire (et la possession d'un véhicule dans un grand nombre de cas) et la maîtrise d'une des langues nationales sont des éléments clés, de même qu'une certaine expérience. On peut d'ailleurs constater que l'expérience semble bien plus importante que le diplôme pour ces métiers. On notera également une attention particulière sur la sécurité et la possession d'un permis B+E pour la conduite avec remorque. Au vu des compétences demandées dans les offres, nous nous étonnons de ne pas voir figurer une plus forte demande pour des profils polyvalents.

e) Nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier chez Actiris en 2015

Fonctions	Faible	Moyen	Haut	Autres	RMO
JARDINIER	211	130	9	265	615
Ouvrier-jardinier	77	27	4	117	225
BÛCHERON	5	3	0	1	9
ÉLAGUEUR	3	11	0	3	17
Total	296	171	13	386	866

Tableau: Réserve de main d'œuvre d'Actiris en 2015 (OBE)

Fonctions	2012	2013	2014	2015
JARDINIER	717	754	670	615
Ouvrier-jardinier	-	21	147	225
BÛCHERON	16	18	15	9
ÉLAGUEUR	25	20	17	17
Total	758	813	849	866

Tableau: Réserve de main d'œuvre d'Actiris en 2012, 2013, 2014 et 2015 (OBE)

Sur base des tableaux ci-dessus, on peut dire que la réserve de main d'œuvre dans ces métiers est relativement importante et en augmentation constante depuis 2012. C'est plus particulièrement vrai pour les fonctions de jardinier et d'ouvrier jardinier. On constate que cette réserve de main d'œuvre est globalement faiblement qualifiée. En effet, les catégories faiblement qualifiées et autres (généralement des formations obtenues à l'étranger) représentent 77,4% de la réserve de main d'œuvre. Il faut toutefois préciser, comme nous avons pu le constater précédemment, que l'exigence de qualification reconnue n'est pas vraiment un besoin clairement exprimé par les employeurs pour exercer ce type de fonction.

f) Etat de la pénurie

Ces fonctions n'ont pas été renseignées ces dernières années dans les différentes listes des fonctions critiques ; qu'elles soient bruxelloises, wallonnes ou flamandes.

g) Attractivité du métier

Selon une enquête menée en France par l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage, les parcs et jardins concrétisent un certain nombre d'attentes (bien-être individuel, meilleur cadre de vie collectif) et ils sont une réponse de plus en plus crédible aux problèmes liés à l'environnement, à la santé, mais aussi au lien social.

Dès lors, les métiers liés à l'entretien de ces espaces verts bénéficient globalement d'une image positive et ce, malgré des conditions de travail relativement difficiles (travail saisonnier et physique notamment).

4. L'offre de formation sur base de Dorifor et hors enseignement

Intitulé Dorifor	Organisme ou centre	Durée Dorifor
Jardinier	JST - Jeunes Schaerbeekois au Travail	16 mois
Ouvrier qualifié en horticulture	AWIPH - MAISON DE GERONSART	
Entrepreneur de jardins (Apprentissage)	EFP / SFPME - Apprentissage	3 année(s)
Entrepreneur de jardins (Chef d'entreprise)	EFP / SFPME- Chef d'Entreprise	2 ans + 1 année préparatoire éventuelle
Arboriste (Chef d'entreprise)	EFP / SFPME- Chef d'Entreprise	2 ans
Réalisation de potager écologique	Mission locale d'Ixelles	2 sem de détermination + 8 mois de formation

Sur base de Dorifor, nous pouvons identifier 6 formations en lien avec les métiers étudiés dans ce dossier et on constate que ces formations sont globalement longues. Deux de ces formations sont des formations « chef d'entreprise » visant davantage des emplois d'indépendant. La formation d'horticulture est, quant à elle, à destination d'un public handicapé alors que la formation de la mission locale d'Ixelles est très ciblée. Le tableau suivant nous montre quant à lui que la formation de jardinier organisée par JST s'est elle aussi davantage spécialisée. L'offre de formation qualifiante et structurelle dans le secteur du jardinage nous semble donc assez réduite et extrêmement ciblée.

5. Stagiaires sous contrat avec Bruxelles Formation en formation professionnalisante

Stagiaires/années	2013	2014	2015
HORTICULTEUR	1	1	1
JARDINIER	7	0	0
JARDINIER SPECIALISE POSE DE TOITURES VEGETALE	12	21	20
REALISATION D'UN POTAGER ECOLOGIQUE	0	11	13
Total	20	33	34
Heures/année	2013	2014	2015
HORTICULTEUR	1.125	1.418	375
JARDINIER	2.572	0	0
JARDINIER SPECIALISE POSE DE TOITURES VEGETALE	4.829	9.236	9.075
REALISATION D'UN POTAGER ECOLOGIQUE		7.495	10.460
Total	8.526	18.149	19.910
Heures/stagiaire	2013	2014	2015
HORTICULTEUR	1.125	1.418	375
JARDINIER	367,43	0	0
JARDINIER SPECIALISE POSE DE TOITURES VEGETALE	402,42	439,81	453,75
REALISATION D'UN POTAGER ECOLOGIQUE	0,00	681,36	804,62

Tableau: Données pléiades

Le tableau ci-dessus nous permet de constater que l'offre dispensée en partenariat avec Bruxelles Formation porte sur un nombre de stagiaires relativement réduit même si leur nombre tend à augmenter. De plus, les profils formés nous semblent porter sur des fonctions de niche de par leur extrême spécialisation. Notons également qu'entre 2013 et 2014, les formations de jardinier et de jardinier spécialisé ont été fusionnées.

6. Suivi post formation des stagiaires sous contrat avec Bruxelles Formation

Les informations qui suivent sont issues de nos échanges de données avec l'Observatoire bruxellois de l'emploi d'Actiris. Nous leur envoyons les identifiants des stagiaires qui sortent de formation (ici en 2014) de chez un de nos partenaires ISP, et l'OBE nous renvoie l'information sur :

Les stagiaires qui ont eu un contrat de travail dans l'année qui suit la formation

Les stagiaires qui ont repris une formation dans l'année qui suit la formation

Les stagiaires qui ont eu un contrat de travail et/ou repris une formation dans l'année qui suit la formation

Partenaire	Produit	Nombre de sortants 2014
Jeunes schaerbeekois au travail	Jardinier spécialisé pose de toitures verte	10
Mission locale d'Ixelles	Réalisation d'un potager écologique	11

Nous identifions, 21 stagiaires sortis d'une formation en lien avec ces métiers en 2014. Attention il ne s'agit pas ici de stagiaires sous contrat en 2014 comme dans le tableau précédent. Il est donc logique d'identifier 21 stagiaires sous contrat pour la formation de « Jardinier spécialisé pose de toitures verte » dans le premier tableau mais seulement 11 stagiaires sortant en 2014 cela est dû au fait que la formation dure plus d'un an.

Produit	Nombre de sortants 2014	Travail	Formation	Travail et/ou formation
Jardinier spécialisé pose de toitures verte	10	6		6
Réalisation d'un potager écologique	11	5		5
Total (stagiaires distincts)	21	11	0	11
%	100	52,4	0	52,4

Le tableau ci-dessus nous montre que 11 des 21 stagiaires (soit 52,4%) sortis en 2014 d'une formation qualifiante en lien avec ces métiers ont obtenu un emploi dans l'année qui suit leur sortie de formation. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la moyenne des sortants de formation qualifiante d'un de nos partenaires ISP en 2013 (49,0%).

On n'a pas identifié de reprise de formation de la part de ces stagiaires.

III. Perspectives

A. L'éco-tourisme et le concept de ville verte

Dans une société de plus en plus urbanisée où les citadins n'ont généralement pas de jardin, réévaluer la place de la nature dans la ville est devenu un enjeu crucial. Le concept de « ville verte » ou de « ville durable » est de plus en plus en vogue.

L'idée d'une ville verte est de développer un milieu urbain permettant de réduire les répercussions environnementales. Dès lors, le concept de « ville verte » est un concept global qui inclut des idées sur le transport, la santé, le logement, la planification urbaine, l'énergie, le développement économique et l'équité sociale.

L'une des dimensions du concept de ville verte porte bien évidemment sur l'implantation et l'entretien d'espaces verts en ville.

Bruxelles, comme presque toutes les villes européennes, s'inscrit dans cette mouvance (cfr. plan air-climat-énergie, plan régional nature ou PRDD) urbanistique et écologique. Bruxelles environnement a d'ailleurs publié en 2010 un dossier intitulé « Bruxelles ville verte » avec pour argument principal le fait que :

« Près de la moitié de la surface de notre Région est occupée par des espaces verts. Parcs, forêts, zones agricoles, jardins, et même friches et cimetières permettent aux Bruxellois de garder une relation étroite avec la nature. »

Ce concept de « ville verte » qui donne lieu à des classements mettant en concurrence les villes à travers toute l'Europe et même à travers le monde n'est pas uniquement un enjeu urbanistique ou écologique mais revêt également un enjeu économique à travers le développement de l'éco-tourisme.

En effet, comme on peut le lire dans l'exposé de cadrage des tables rondes consacrées au tourisme durable :

« Les espaces verts développés aux siècles passés sont à présent devenus des éléments à part entière du patrimoine urbain de nos grandes villes et constituent des témoins vivants des courants d'urbanisme passés ».

Les espaces verts sont ainsi devenus des arguments touristiques non négligeables, il est devenu indispensable de les mettre en valeur comme toute autre richesse architecturale car ils se visitent et sont donc des atouts touristiques.

Notre ville région l'a d'ailleurs très bien compris car nombreuses sont les initiatives d'éco-tourisme à Bruxelles. Ce développement du concept de ville verte et cette mise en valeur grandissante des espaces verts à des fins touristiques offre bien entendu des perspectives en termes d'emploi aux travailleurs de ce secteur.

B. L'économie collaborative

Le développement de l'économie collaborative est une véritable révolution et son impact sur les sociétés de taxis à travers le développement de la société Uber fait grand bruit ces derniers mois mais plus globalement, cette pratique tend à modifier en profondeur l'économie. En effet, l'économie collaborative est une économie de pair à pair. Elle repose sur le partage ou l'échange entre particuliers de biens (voiture, logement, parking, outillage, etc.), de services (covoiturage, bricolage, etc.), ou de connaissances (cours d'informatique, communautés d'apprentissage, etc.), avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans échange monétaire (dons, troc, volontariat), par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.

L'économie collaborative se développe dans tous les secteurs d'activité et notamment le service d'aide entre particuliers. Dès lors, doit-on craindre que ce développement puisse nuire à terme au développement des entreprises privées de jardinage ? Doit-on craindre une « uberisation » du secteur à moyen-long terme ? Il n'est pas simple de répondre à cette question actuellement car nous n'avons pas le recul suffisant mais nous devons constater que lors de notre analyse d'offres, nous avons effectivement rencontré 3 offres émanant directement de plateformes collaboratives pour des jardiniers mais ce type d'offre nous semble actuellement marginal et il nous semble qu'il a toujours existé une forme d'économie parallèle dans ce domaine. Toutefois, il n'est pas exclu (et même probable) qu'à court-moyen terme, une plateforme d'économie collaborative centrée sur le jardinage ou plus généralement sur le bricolage se structure à grande échelle et transforme en profondeur ce secteur mais nous ne pouvons pas actuellement évaluer l'impact (positif ou négatif) qu'un tel phénomène aurait sur l'emploi au sein des sociétés privées actives dans l'aménagement et l'entretien des parcs et jardins.

IV. Conclusion

Tableau d'opportunité	Indicateurs positifs	Indicateurs négatifs	Evaluation
Opportunité/ l'offre de formation existante	3	1	2
Cohérence avec les politiques régionales	<p><i>Des points de convergence avec les politiques régionales existent notamment le plan régional nature ou le plan air, climat-énergie</i></p> <p><i>Une offre de formation existe mais elle n'est pas très abondante et souvent orientée vers des publics et des métiers très ciblés.</i></p> <p><i>Nous n'identifions pas de concurrence entre les offres existantes et la mise en place d'une nouvelle offre pourrait se faire complémentirement à ce qui existe en ISP et à l'EFP</i></p>	<p><i>Un travail en filière nous semble compliqué</i></p>	
L'offre de formation			
Concurrence et complémentarité			
Possibilité de filière			
Opportunité/la demande de formation	2	3	-1
Mesure d'attractivité du métier	<p><i>Les parcs et jardins concrétisent un certain nombre d'attentes et ils sont une réponse de plus en plus crédible aux problèmes liés à l'environnement, à la santé, mais aussi au lien social.</i></p> <p><i>La réserve de main d'œuvre est relativement importante et tend à augmenter</i></p>	<p><i>Conditions de travail relativement difficiles</i></p> <p><i>Les personnes composant cette réserve sont majoritairement faiblement qualifiées.</i></p> <p><i>Nous identifions un besoin de mobilité important qui peut poser des difficultés à nos stagiaires.</i></p>	
Viviers potentiels de recrutement			
Mesure de la proximité			
Opportunité/la demande économique	2	3	-1
Entreprises actives dans le secteur	<p><i>L'éco-tourisme et le concept de ville verte nous semble faire de ces métiers plutôt des métiers d'avenir.</i></p> <p><i>De plus, une activité pourrait se déployer grâce à l'économie collaborative. La nature de cette activité et son impact sur l'emploi reste toutefois difficile à évaluer.</i></p> <p><i>Emploi accessible à un public peu scolarisé.</i></p>	<p><i>L'emploi nous semble un peu dépendant des finances publiques communales et régionales car l'IBGE et les communes nous semblent les principaux employeurs.</i></p> <p><i>On remarque également que la demande est en baisse entre 2014 et 2015 et globalement assez irrégulière avec notamment une baisse de 50% du nombre d'offres d'emploi entre 2012 et 2013.</i></p> <p><i>Pas de pénurie</i></p>	
Volume d'emploi dans le secteur			
Perspectives			
Offres d'emploi			
Etat de la pénurie			
Evaluation globale	7	7	0

L'analyse d'opportunité mène à un résultat très partagé mais dont les éléments positifs sont essentiellement centrés sur une opportunité purement formative. Les besoins des publics et des employeurs étant plutôt négatifs.

Il y a donc effectivement de la place pour une offre de formation complémentaire qui ne serait pas concurrentielle et qui permettrait d'étoffer une offre à destination d'un public demandeur d'emploi peu scolarisé. Nous pouvons également clairement dire que cette offre serait globalement en accord avec les politiques régionales et porterait sur des métiers qui ne manquent pas de perspective.

Toutefois, il s'agirait d'une offre de niche qui ne peut se penser sans une concertation préalable avec les acteurs du secteur et principalement avec les acteurs publics du secteur que sont l'IBGE et les communes. Des rencontres ont par ailleurs déjà eu lieu avec ces acteurs qui ont signifiés un certain besoin mais qui portait d'avantage sur de la formation continue que sur de la formation préalable. Il serait de bon ton, avant toute initiative, de retourner vers eux afin de bien clarifier leur besoin dans un contexte global de réduction des dépenses publiques.

Il convient également de garder à l'esprit que les offres d'emploi qui arrivent à Actiris sont globalement satisfaites par la réserve de main d'œuvre. Le public éventuellement formé dans une formation de ce type entrerait donc directement en concurrence avec cette réserve de main d'œuvre. Une telle formation devrait donc viser prioritairement un public qui, sans cet apport de compétences complémentaires, ne pourrait prétendre à une insertion directe sur le marché de l'emploi.

Il convient donc de se demander s'il est pertinent de former pour un métier qui ne demande pas de qualification particulière ? Et ce, afin d'être certain qu'une telle formation apporterait bien une plus-value significative pour le public et/ou pour les employeurs potentiels.

Dans l'ensemble, nous pensons qu'un projet pilote pourrait voir le jour en s'appuyant sur un réseau d'entreprises (publiques et/ou privées) et en s'adressant à un public assez mobile, jeune et peu scolarisé.

Bibliographie

Dossiers et Rapports

- BRUXELLES ENVIRONNEMENT, « *Bruxelles, ville verte* », Bruxelles, 2010
- UNEP, « *Les espaces verts de demain* », France, 2008
- UNEP-IPSOS, « *Le jardin un bien social à partager* », France, 2010
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, « *Les emplois vert à Bruxelles* », Bruxelles, 2010
- REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, LE CABINET DU MINISTRE PRESIDENT, « *Radioscopie sectorielle de l'emploi à Bruxelles* », Bruxelles, 1993
- ULB, « *Les espaces verts dans les activités de loisir et de tourisme* », Bruxelles, 2009
- BRUXELLES ENVIRONNEMENT, « *Inventaire des espaces verts et espaces récréatifs accessibles au public en Région de Bruxelles-capitale* », Bruxelles, 2009
- IBSA, cellule statistique, « *Indicateurs statistiques de la région de Bruxelles-Capitale* », Bruxelles, 2015
- J. MALLET, « *Les villes vertes : analyse de leurs réalisations et proposition de recommandations pour leur développement* », Québec, 2012
- LES ENTREPRISES DU PAYSAGES, « *Villes en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société* », France, 2016
- FEDERGON, « *Radiographie de la politique de recrutement et des flux de travailleurs* », Bruxelles, 2006
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DE L'EMPLOI, « *Analyse des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2014* », Bruxelles, 2015 disponible sur www.actiris.be
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DE L' EMPLOI, « *Analyse des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2013* », Bruxelles, 2014 disponible sur www.actiris.be
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DE L'EMPLOI, « *Analyse des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2012* », Bruxelles, 2013 disponible sur www.actiris.be
- ACTIRIS, « *Rapport statistique 2014* », Bruxelles, 2015 disponible sur www.actiris.be
- DULBEA, J. MALEK MANSOUR, A. PLASMAN, R. PLASMAN, « *Objectivation des pénuries sur le marché de l'emploi, rapport final* », Bruxelles, 2006

- C. GENTHON, « *Analyse sectorielle : Méthodologie et application aux technologies de l'information* », l'Harmattan, Paris, 2004
- FOREM, « *Fonctions critiques en région wallonne 2014* », Charleroi, 2015 disponible sur www.forem.be
- VDAB, « *Lijst KNELPUNTBEROEPEN 2014* », Bruxelles, 2015 disponible sur www.vdab.be

Articles

- BERNARD DUTERME, « *Le " tourisme durable " : marketing vert ou alternative post capitaliste ?* », dans www.rtf.be le 14 juin 2012.
- BRUSSELS GREENTECH, « *Les éco-produits, une opportunité de relancer une certaine production dans la ville* », Bruxelles, 2007, accessible sur le site : <http://www.brusselsgreentech.be>
- BELGA, « *Bruxelles veut être une destination touristique durable* », dans www.lalibre.be le 13 septembre 2011.

Pages de Sites Internet et bases de données consultées

- Observatoire régional des métiers Provence, Alpes, Côte d'Azur, « *3 questions d'opportunité* » disponible sur www.orm-paca.org/out_serv02.html
- Base de données de BRUXELLES FORMATION concernant la formation pour adulte à Bruxelles (Dorifor) disponible sur www.dorifor.be
- Information métier sur www.imt-b.actiris.be
- Statistique ONSS disponible sur www.onss.be
- Statistique de la région bruxelloise sur www.bruxelles.irisnet.be
- Sources Annonces : www.forem.be, www.vdab.be, www.actiris.be, www.vlan.be, www.optioncarriere.be

**BRUXELLES
FORMATION**

former pour l'emploi



www.bruxellesformation.be